

## Le Forfait-Jours

## L'UNSA-Ferroviaire refuse d'être complice d'une régression sociale avérée



Accord unilatéral de l'Entreprise

La rupture du dialogue social est consommée ! Deux agissements significatifs :

1/ L'Entreprise quitte la table ronde des négociations le 6 décembre 2016.

**2/** L'Entreprise communique sur l'application Infos Négos, mettant les organisations syndicales devant le fait accompli le 13 décembre 2016, et met en place **UNILATÉRALEMENT SON** Forfait-Jours.

Pour l'UNSA-Ferroviaire cette méthode est pour le moins contestable ! Pour l'UNSA-Ferroviaire, ce Forfait-Jours caractérise une régression sociale !

Nombre des revendications exprimées par l'UNSA-Ferroviaire, lors des différentes tables rondes, n'ont pas été entendues par la Direction de l'Entreprise.

Ce Forfait-Jours ne garantit pas :

- La mesure de la charge de travail,
- L'assurance d'un même forfait-jours pour tous,
- L'autonomie pour des personnels à ce jour au Titre III, non repris dans le cadre du Forfait-Jours,
- Une indemnité de sujétion suffisante par rapport à l'investissement des personnels encadrants au regard des études internes et privée DAR et SECAFI.

L'Entreprise affirme, rassure et relaie auprès de ses managers : "Le forfait-jours ne va rien changer, les salariés ne perdront rien, que du plus avec une indemnité d'autonomie".

Pour l'UNSA-Ferroviaire, **RIEN DE RASSURANT** : la charge de travail de l'encadrement est excessive et rien ne va changer !!!

Pour l'UNSA-Ferroviaire, si rien ne change, les études de l'expertise interne et privée DAR et SECAFI mettant en lumière une charge de travail excessive pour tout l'encadrement, n'auront servi à rien!

Si rien ne change, alors que l'Entreprise s'apprête à faire moins 35 millions d'euros sur l'emploi, par an jusqu'en 2020 dixit plan 4 fois 5 %, la charge de travail va encore s'accroitre!

Si rien ne change, une indemnité de Forfait-Jours ne va pas compenser la santé mentale et physique des salariés!







Si rien ne change, l'UNSA-Ferroviaire, 2<sup>ème</sup> syndicat du Groupe Public Ferroviaire SNCF, ne peut pas être complice avec l'Entreprise du travail dissimulé, des heures supplémentaires non payées et faire endosser les conséquences juridiques et sanitaires pour les salariés.

L'UNSA-Ferroviaire, convaincue par la nécessité d'un dialogue, a poursuivi jusqu'au bout la négociation pour obtenir de l'Entreprise un engagement à travailler ces prochains mois sur la maîtrise de la charge de travail et réajuster le temps de travail pour tout l'encadrement.

L'Entreprise refuse unilatéralement un projet qui la conduirait inéluctablement à créer de l'emploi, ce qui est à l'opposé de ses ambitions.

L'Entreprise va donc mettre en place **UNILATÉRALEMENT SON** Forfait-Jours : l'Entreprise va porter **SEULE** la responsabilité de faire perdurer une situation dégradée (*"rien ne va changer": dixit le DRH*) voire de la dégrader bientôt un peu plus.

Pour l'UNSA-Ferroviaire l'urgence est d'être au plus près de ceux qui seront impactés par cette mise en place, mais aussi de ceux qui en seront exclus.

L'UNSA-Ferroviaire sera aux côtés de ceux qui auront à signer (ou non) une convention de Forfait-Jours en les accompagnant sur les parties techniques et juridiques.

L'UNSA-Ferroviaire a mis en place une Hotline Forfait-Jours depuis le 8 décembre dernier afin de répondre en direct aux sollicitations et attentes de ses adhérentes et adhérents. Le succès est déjà au rendez-vous!

L'UNSA-Ferroviaire travaille à l'élaboration d'un outil pour aider au calcul des heures supplémentaires.

L'UNSA-Ferroviaire restera attentive, au plus près du terrain, pour aider, renseigner et être en appui de tous.

Pour l'UNSA-Ferroviaire le sujet est loin d'être terminé...

https://www.youtube.com/watch?v=f-lk3jsJzzs

